



HINDISHEIM INFO

D'HINDSEMER NEISCHT

Juillet 2023

www.hindisheim.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Hindisheimois, liewi Hindsemer,

La saison estivale est déjà bien entamée, ne serait-ce que du point de vue de la météo. Avec une surchauffe qui alimente les sécheresses exceptionnelles, l'Europe, notre « vieux » continent, est celui qui subit le plus la hausse des températures par rapport à la moyenne mondiale.

L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré la fin de la Covid-19 en tant qu'urgence de santé publique. Mais une crise succède à l'autre. Le contexte géopolitique mondial est incertain, notre société se caractérise par des excès et des crispations généralisées, elle s'impatiente, s'inquiète et se cherche.

Alors, à notre échelle, que faire? D'abord vivre, vivre en responsabilité en utilisant les ressources à bon escient (limitation notamment de l'utilisation de l'eau en situation d'alerte sécheresse), vivre ensemble... Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de l'autre dans le cadre d'interactions et de relations bienveillantes. Et ces interactions, nous avons à cœur de les favoriser dans notre communauté villageoise. Si, à notre grand regret, nous ne pouvons pas tirer cette année le traditionnel feu d'artifice de la

Fête nationale, il y a bien d'autres occasions de partage, ne serait-ce qu'entre proches et voisins.

Au chapitre des prochaines animations estivales, je citerais notamment le 100^{ème} anniversaire de l'association de pêche le week-end du 15 juillet, le « Messti » des enfants organisé par la commune le 26 août (dans la continuité du thème des décorations créées cette saison par le Club Déco), sans oublier la Fête des récoltes d'antan le premier week-end de septembre.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite un bel été émaillé de bonheurs partagés.

A schéner Summer mitnander.

Pascal NOTHISEN



Rassemblement contre les violences, le 3 juillet 2023 devant la mairie

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Depuis avril 2023, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi à Vendredi de 8h30 à 12h

Mardi de 16h à 18h30

Jeudi de 14h à 16h30

Ou sur rendez-vous :

tél : 03 88 64 26 22

courriel : mairie@hindisheim.fr

A VOTRE SERVICE, PLACE DU 26 NOVEMBRE : COMMERCE AMBULANTS

MARDI fin d'après-midi : PIZZ - Aux délices des papilles (pizzas et tartes flambées)

MERCREDI des semaines paires, à partir du 12/07 à 17h : Le BISTROT DE VILLAGES

SAMEDI des semaines impaires, de 9h à 11h30 : HCS stand de fruits et légumes

ANNULATION DU FEU D'ARTIFICE DE LA FETE NATIONALE DU 13 JUILLET



Le Comité des Fêtes et la commune de Hindisheim avaient prévu d'organiser à nouveau, avec l'amicale des Sapeurs-Pompiers, le traditionnel feu de la Fête

Nationale.

Malheureusement, le contexte actuel et la prolongation de l'interdiction préfectorale de tous feux nous contraignent cette année d'annuler ce spectacle pyrotechnique. La décision a dû être prise en temps utile, notamment afin d'éviter des coûts supplémentaires.

La section locale des Sapeurs-Pompiers rappelle au passage qu'elle continue de recruter : devenir Sapeur-Pompier volontaire est un engagement exaltant au service des autres, alors n'hésitez pas à contacter le responsable M. Gérard ZAEGEL (tél 06 48 07 41 46).

RAPPELS CIVIQUES

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de chacun. Il appartient à tous, en respectant quelques règles élémentaires, de faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Hindisheim :

LUTTE CONTRE LE BRUIT



Conformément aux arrêtés municipaux consultables sur le site internet de la commune, les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que

- du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, et ce en dehors des jours fériés.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES



Outre le respect des limitations de vitesse, il semble nécessaire de faire un rappel concernant le stationnement des véhicules : devant des stationnements de plus en plus intempestifs sur la voie publique, il est demandé de garer les véhicules autant que possible

dans les cours ou garages privés !

Rappelons que le stationnement devient une infraction au Code de la route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture. Par ailleurs, le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique pendant une durée

excédant sept jours est considéré comme abusif. Outre l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule, ces faits sont susceptibles d'une contravention de 2^e classe.

J'AIME MON CHIEN, J'EN SUIS RESPONSABLE ET J'EN PRENDS SOIN !



Il est interdit de laisser les chiens souiller non seulement la voie publique et les trottoirs, mais aussi les pelouses (y compris le long de l'étang de pêche), espaces verts et terrains de jeux. Pensez aussi

à ceux qui effectuent l'entretien et la tonte de ces espaces !

AVIS AUX RIVERAINS RUE/ IMPASSE DU MOULIN, DÉBUT DE LA RUE DE L'ÉTANG ET RUE DE LA DÎME



Les travaux de voirie ont commencé au printemps dernier, destinés à renforcer le réseau électrique, rénover l'éclairage public (LED) et à enfouir certains réseaux dits secs (téléphone). Cet important

chantier a pris un peu de retard, notamment en raison d'un problème de fourniture des luminaires, mais il est en voie d'achèvement. Merci aux riverains de leur coopération et leur compréhension.

NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX LED



Courant de cet été, un nouveau panneau d'affichage lumineux «LUMIPLAN» sera installé près de la Wacht. Répondant aux demandes des associations, ce vecteur de communication permettra de diffuser diverses informations communales et associatives.

BORNE DU SERMENT DE KOUFRA



Jalonnant l'itinéraire emprunté par la 2ème Division Blindée lors de la libération de la France, cette stèle a été inaugurée le 8 mai dernier à l'entrée sud-ouest du village : n'hésitez pas à la visiter et à prendre connaissance des panneaux explicatifs.

JOURNÉE DU PATRIMOINE / SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

Musiques traditionnelles d'Alsace : instruments populaires disparus.

Deux lieux du patrimoine de Hindisheim, seront mis à l'honneur cette année par des moments musicaux en liens avec leurs architectures.

Les boiseries de la salle des mariages accueilleront l'ensemble «Au gré des Vents» pour des musiques traditionnelles alsaciennes : danses et chansons populaires transmises oralement puis collectées par écrit dans la région à partir de 1770 (certaines par Goethe lors de son séjour strasbourgeois). Pour faire revivre cette musique, point de cuivres mais un retour aux instruments domestiques en usage à l'époque : épINETTE des Vosges, accordéon diatonique, contrebasse et... la cornemuse qui était jouée dans nombre de régions d'Europe.

La chapelle accueillera des musiques baroques de compositeurs en lien avec l'Alsace, mais aussi des pièces champêtres de compositeurs plus connus (Rameau, Bach, Couperin...). Elles seront interprétées par Yuki Mizutani sur la copie d'un clavecin de Vincent Tibaut de 1691.

Ces activités nous seront offertes par l'AMIA (Amis de la Musique sur Instruments Anciens).

LE THÉÂTRE ALSACIEN DE STRASBOURG



La Communauté de Communes du Canton d'Erstein propose à ses habitants le transport en bus pour :
ABONNEMENT 2023 – 2024

Les représentations débutent à 20 h 00 :

D'Katz im Sack	vendredi 13 octobre 2023
Drizehn am Tisch	vendredi 17 novembre 2023
Prinzessel Sunnegold	mercredi 27 décembre 2023
E Riss im Gebiss	jeudi 14 mars 2024
Cyrano, de Nàsiger	mardi 25 juin 2024

Tarifs : Abonnement 5 spectacles : 66 € ou 75 € selon le placement (chèque à l'ordre du Théâtre Alsacien de Strasbourg).

Une petite participation sera demandée pour le ramassage et le transport en bus.

Inscriptions : Vendredi le 28 juillet 2023 de 17h à 18h à la mairie de Hindisheim

Inscriptions possibles jusqu'au 15 septembre 2023

Renseignements et inscriptions :

Jacky EBER : 06.38.75.94.11

Mairie de Hindisheim : 03.88.64.26.22

MARCHÉ DE NOËL 2023

L'association des parents d'élèves de l'école élémentaire de Hindisheim en collaboration avec le comité des fêtes organise :

le marché de Noël 2023 le vendredi 8 décembre de 16h30 à 21h30.

Nous souhaitons impliquer toutes les associations du village ainsi que tous les villageois ayant une fibre artistique. Faisons découvrir l'esprit de Noël à nos enfants, nos familles et nos personnes âgées.



Tous les artisans habitant ou étant natifs de ce village auront la possibilité de présenter et vendre leurs créations. Si vous souhaitez y participer, envoyez-nous un mail avec votre nom, prénom, n° de tél et description de vos objets (marthe.hurter@gmail.com) avant le 30 septembre 2023 (nombre de places limitées). Nous vous recontacterons dès que possible pour des informations complémentaires.

Nous comptons sur votre présence !

Elodie Vançon – Marthe Hurter

MAISONS ET JARDINS FLEURIS



Le concours communal des maisons et jardins fleuris de Hindisheim est destiné à valoriser le fleurissement de chacun d'entre nous et d'offrir un cadre de vie plus agréable à

tous.

Chaque maison ou balcon fleuri est unique. Le concours revêt une grande importance de lien en plus du fleurissement communal. Les membres du jury passeront le jeudi 10 août 2023 à partir de 17h30.

N'hésitez pas à ouvrir vos propriétés afin de leur permettre d'apprécier vos créations florales.

ANIMATION DE L'ÉTÉ

Cette année, la commune de Hindisheim propose aux enfants une journée récréative sur le thème du «MESSTI». RDV samedi 26 août 2023 dans la cour de l'école élémentaire.

VISITES DÉCOUVERTES DU VILLAGE

Venez découvrir Hindisheim, un village riche en patrimoine avec plus de 150 maisons à colombage.

Le samedi 15 juillet 2023 ou le samedi 19 août 2023 à 14h30. RDV à la chapelle

Au terme de cette balade l'histoire de nos ancêtres, du village et de la maison à colombage n'auront plus de secrets pour vous.

Inscription obligatoire à la Mairie ou directement auprès de Jacky Eber au 06 38 75 94 11

RENTRÉE SCOLAIRE

La date de la rentrée scolaire 2023 est le lundi 4 septembre 2023.

Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis à 7h55 par leurs enseignantes : Mme Agram, Mme Criqui et Mme Kraft.

Les enfants de l'école maternelle seront accueillis le 4 septembre à partir de 7h50 (jusqu'à 8h30)

FORMEZ-VOUS GRATUITEMENT AU SECOURISME POUR LES 15-29 ANS !

La commune de Hindisheim organise une session de formation au secourisme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).



Pour les jeunes de 15 à 29 ans la région Grand Est prend en charge 60 € pour bénéficier de la formation PSC1 dans une des associations partenaires et agréées. Le centre de formation de la Protection Civile du Bas-Rhin est partenaire de l'initiative Jeun'Est et sera présent à Hindisheim pour dispenser cette formation le samedi 4 novembre 2023 de 9h à 18h à la mairie.

Pour réserver votre place (10 places maximum), merci de vous inscrire dès maintenant auprès du secrétariat de la mairie au 03 88 64 26 22 ou par mail mairie@hindisheim.fr

Plus d'infos :

<https://www.jeunest.fr/cest-quoi-jeunest/>

INFO CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HINDISHEIM

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est présidé par le maire et composé de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire en dehors du conseil.



Eliane ZEINDLER



Christelle SCHNEIDER



Marie-Odile
CHRISTMANN



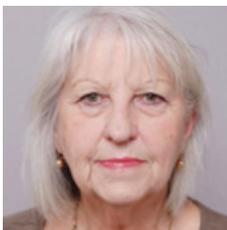
Marthe HURTER



Sandra CHRISTMANN



Céline MARTZ



Nicole GOURBÈRE



Eric CROIZET

Le C.C.A.S. est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale du village. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées.

Les membres du CCAS sont à votre disposition pour

répondre à vos questions et pour toute aide dans vos démarches dans le domaine social.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX FORTES CHALEURS

Notre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont réunies : il fait très chaud, la température ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure depuis plusieurs jours. Comment agir ?

Ne faites pas d'efforts physiques intenses, buvez beaucoup d'eau, ne restez pas en plein soleil et maintenez votre maison à l'abri de la chaleur.

Durant les épisodes de fortes chaleurs, prenez des nouvelles régulièrement des personnes les plus vulnérables. Vous pouvez également contacter la mairie pour inscrire sur une liste les personnes âgées, handicapées, isolées ou fragiles afin qu'ils bénéficient de l'aide d'un bénévole pendant les vagues de fortes chaleurs. Tel : 03 88 64 26 22

CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ

La commune met en place un soutien aux familles de Hindisheim dont les enfants entre 4 et 12 ans sont accueillis dans un centre de loisirs des alentours pendant les vacances d'été.

Cette aide financière s'élèvera à 3€ par jour et par enfant selon les critères suivants :

- Sont concernés les enfants entre 4 et 12 ans domiciliés à Hindisheim.
- La subvention est limitée aux vacances scolaires d'été (mois de juillet et août).
- Ne seront admis que des accueils en centre de loisirs sans hébergement dans un rayon de 30 km autour de Hindisheim.
- Le montant de la subvention est limité à 15 jours/enfant par an.
- La subvention sera attribuée sur présentation d'une facture nominative payée au centre de loisirs faisant état du nom et prénom de l'enfant et de la période d'accueil.

Les parents effectueront une demande à laquelle seront ajoutées les pièces justificatives et qui sera déposée en mairie avant le 6 octobre 2023.

AVIS AUX USAGERS DE LA NAVETTE BUS DU JEUDI MATIN

Depuis plusieurs années, la ville d'Erstein propose un service de navette en bus pour que les habitants de Hindisheim puissent se rendre gratuitement au marché hebdomadaire du jeudi matin.

En raison du faible nombre d'usagers, à partir du 1er juillet 2023, ce service sera remplacé par le Transport à la Demande (TAD).

Un taxi vous prendra donc en charge devant votre domicile pour vous déposer au marché hebdomadaire.

La part facturée aux usagers pour se rendre au marché du jeudi matin sera intégralement prise en charge par la ville d'Erstein. Ce service de Transport à la Demande est donc totalement gratuit pour l'utilisateur du jeudi matin.

Cependant, pour bénéficier de ce service, il vous faut obligatoirement vous y inscrire.

Deux possibilités d'inscription s'offrent à vous :

1. Sur la plateforme Transport à la Demande du site de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein :
Environnement, bâti et déplacements
Transport à la demande puis cliquez sur le lien

fiche d'inscription du TAD

2. Après de la Mairie d'Erstein, Service Communication – Attractivité.

Renseignements complémentaires au 03 88 64 53 73

PROMENADE GRAPHIQUE A HINDISHEIM



Exposition proposée par Lucie Weibel, illustratrice-graphiste, du 28 août au 17 septembre pendant les heures d'ouverture à la Mairie de Hindisheim

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

- vendredi 07 : Benne à papiers
- samedi 08. : Benne à papiers
- samedi 15 : Visite découverte de Hindisheim + 100 ans de la pêche
- Dimanche 16 : 100 ans de la pêche

AOÛT

- Samedi 19 : Visite découverte de Hindisheim
- Dimanche 20 : Concours de pétanque de la pêche
- Samedi 26 : Messti pour les enfants

SEPTEMBRE

- Samedi 02 : Fête des récoltes d'antan
- Dimanche 03 : Fête des récoltes d'antan
- Vendredi 08 : Collecte de sang
- Samedi 09 : Matinée d'inscriptions du Cercle Saint Etienne
- Samedi 16 : Concerts dans le cadre des journées du patrimoine + Soirée de l'USH
- Vendredi 22 : Soirée d'accueil des nouveaux arrivants
- Samedi 23 : Exposition annuelle fruits fleurs légumes
- Dimanche 24 : Exposition annuelle fruits fleurs légumes

OCTOBRE

- Dimanche 01 : Concert 25e anniversaire MelodHin
- Jeudi 12 : Réunion d'automne du Comité des Fêtes
- Samedi 21 : Assemblée Générale du Cercle Saint Etienne
- Samedi 28 : Soirée Halloween

NOVEMBRE

- Mercredi 01 : Cérémonie au monument aux morts / Messe de Toussaint
- Samedi 04 : Formation PSC1 pour les 15-29 ans + Loto de l'USH
- Vendredi 17 : Collecte de sang
- Samedi 25 : Banque alimentaire
- Dimanche 26 : Assemblée Générale de l'AAPPMA

DÉCEMBRE

- Samedi 02 : Fête de Noël des enfants du Cercle Saint Etienne + Sainte Barbe
- Mercredi 06 : St Nicolas
- Vendredi 08 : Marché de Noël de l'école élémentaire
- Samedi 09 : Téléthou
- Samedi 16 : Fête de Noël des enfants de l'USH
- Dimanche 24 : Veillée et Messe de Noël